



22 rue Joubert – 75 009 Paris
Tél. : 01 40 41 42 13

Assemblée Générale 2021

RAPPORT MORAL

2020 : adaptation aux contraintes

et poursuite de la mise en œuvre de la stratégie

L'année 2020 a été marquée par des changements exogènes majeurs, mais également par des avancées significatives dans la mise en œuvre de notre stratégie.

Le premier changement a été la pandémie de Covid-19, qui nous a contraints à revoir nos manières de nous organiser et de faire réseau. La CNCD a mis en place le télétravail pour son équipe support, ainsi que des réunions numériques, plus courtes mais plus fréquentes pour ses membres. Cette évolution a permis d'être plus réactifs quand nécessaire et de faciliter les échanges avec des conseils de développement très éloignés sur le plan géographique. Nous avons également intensifié nos pratiques de communication et de valorisation des travaux des conseils grâce à la mise en place de webinaires et un important travail de communication via le site de la CNCD et les réseaux sociaux. Dans le « monde d'après », une partie de ces nouvelles habitudes sera certainement conservée, concurrentement avec une remise à l'honneur des pratiques plus conviviales des réunions en présentiel.

Autre changement important, les élections communales et intercommunales, dont les deux tours se sont étalés sur trois mois, et qui ont profondément impacté la vie des territoires sur la plus grande partie de l'année. De nombreux conseils ont ainsi vu leurs élus changer en 2020. Pour beaucoup de conseils, ce changement de mandat des élus a coïncidé avec le renouvellement de leurs membres, leur calendrier étant souvent aligné sur celui de l'intercommunalité. De nombreux conseils ont ainsi subi ou subissent encore une période de transition, voire de flottement. La CNCD a accompagné ses membres – et les nouveaux élus – par diverses initiatives : mise à jour du vademecum rebaptisé « Guide pratique des conseils de développement », création de fiches pratiques, organisation d'une série de webinaires sur la mise en place d'un conseil de développement à distance,...

Les derniers changements d'importance qu'ont connus les conseils de développement en 2020 résultent de la loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019. Malgré une forte mobilisation de l'ensemble des Conseils de développement et une campagne de « lobbying » efficace lors de l'élaboration de cette loi en 2019 qui cherchait à considérablement réduire l'idée de Conseil de Développement, et de ce point de vue notre collectif a réussi à limiter la casse ; le seuil démographique déclenchant l'obligation de créer un conseil de développement est remonté à 50 000 habitants. Ceci a fragilisé les conseils de développement dans beaucoup d'EPCI de taille inférieure à ce seuil, et la CNCD a veillé tout particulièrement à l'évolution de la situation dans ces territoires.

La loi Engagement et Proximité prévoit l'inscription à l'ordre du jour de l'organe délibérant d'un débat et une délibération sur les conditions et modalités de consultation du conseil de développement après chaque renouvellement général des conseils communautaires. Beaucoup de conseils de développement se sont emparés de cette disposition pour engager avec leurs élus l'élaboration d'une charte de coopération, ou tout autre document similaire. La CNCD a bien entendu accompagné ce mouvement en organisant des échanges, et une large communication de ces réflexions dans les territoires.

Au-delà de cette partie réactive, voire défensive de nos actions, l'année 2020 a été marquée par des avancées importantes dans notre stratégie de long terme pour positionner les conseils de développement comme des acteurs majeurs des transformations écologiques, économiques et sociétales.

Tout d'abord, les Conseils de développement ont mieux défini l'évolution de leurs rôles dans les territoires, lors d'une rencontre organisée le 6 février 2020, à l'initiative et sur la base d'un travail de préparation mené par un groupe de travail des techniciens des conseils de développement coordonné par la CNCD. Cet événement a permis de partager et documenter l'évolution des conseils de développement comme assurant non seulement un rôle de proposition sur les politiques publiques à destination des élus, mais également différents rôles d'animateurs de réseaux d'acteurs, facilitateurs de projets, animateurs du débat public, ou artisans d'avancées démocratiques.

Cette réflexion a fourni aux conseils de développement de la matière pour faire évoluer leurs pratiques et pour repenser leur composition et la définition de leurs missions

lors des renouvellements intervenus en 2020 et 2021. Elle a en quelque sorte constitué un catalyseur de la transformation des conseils de développement.

Trois domaines stratégiques avaient été énoncés dans l'introduction de cette journée du 6 février 2020 comme des domaines d'application privilégiés de l'enrichissement des modes d'action des conseils. Ces trois domaines ont constitué depuis un fil rouge de la stratégie de la CNCD.

La transition écologique et énergétique. Les Conseils de développement ont un rôle à jouer pour faire le pont entre les politiques publiques et les actions concrètes, mettre en réseau les acteurs, sensibiliser et mobiliser les citoyen·nes,... Afin d'apporter des réponses à cet enjeu, des webinaires ont été organisés sur le sujet, et un projet inter-conseils de développement sur la mobilisation des citoyen·nes pour le climat a été initié en fin d'année 2020, sur initiative du Conseil de développement de Saint-Quentin-en-Yvelines, et avec l'apport méthodologique de l'Université de Cergy-Pontoise.

La ruralité. La CNCD a participé depuis le début au Collectif des Voix de la Ruralité, rassemblant élu·es et acteurs associatifs, et dont les travaux ont débouché sur la définition d'une politique nationale pour la ruralité dite Agenda rural, sur la création de l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires et sur la naissance d'un Parlement rural pour suivre les actions mises en place. Nous avons également porté une attention particulière à la valorisation de tous les profils de Conseils de développement, notamment dans l'organisation de nos webinaires. L'objectif : densifier notre discours national sur les spécificités de ces territoires et leur complémentarité avec les autres, leurs points forts, leurs fragilités pour identifier des propositions d'actions adaptées.

La transition démocratique et la citoyenneté. Les Conseils de développement, à l'interface entre le pouvoir politique et les citoyen·nes, peuvent jouer un rôle de médiation entre citoyen·nes et décideurs à l'échelle des bassins de vie. Le débat des Métamorphoses initié par le Conseil de développement durable du Grand Nancy avec la participation de 10 Conseils de développement, des villes de Lyon et de Strasbourg a permis d'identifier, selon une méthodologie rigoureuse et une analyse assurée par des scientifiques, les métamorphoses sociétales en cours, pendant et suite à la crise sanitaire. Ce travail ouvert et rigoureux, intégrant de nombreuses sources de témoignages a donné lieu à divers articles et interventions sur la prospective citoyenne pour Futuribles (avec le conseil de développement de Bordeaux Métropole) ou encore sur la prospective territoriale pour Horizons Publics et l'ADGCS.

C'est le message que nous avons porté dans le cadre du projet de loi organique portant réforme du CESE, en plaidant pour que les territoires y soient représentés. En plus de questionner l'organisation de la participation citoyenne de l'échelle locale au national, les conseils de développement se questionnent également et innovent en permanence dans leurs pratiques. C'est par exemple le cas du Conseil de développement de Grenoble-Alpes Métropole qui a organisé en 2020 ses 4èmes Controverses, ou d'autres initiatives de ce genre qui nous identifient comme des animateurs du débat territorial et des détecteurs de signaux faibles.

De par leur positionnement unique, et la diversité des enjeux auxquels ils répondent, la notoriété et la reconnaissance des conseils de développement a progressé en 2020, bien qu'elle reste fragile. Dix conseils de développement ont notamment été invités à participer à une journée de réflexion à l'Assemblée Nationale, confirmation du fait que nous sommes mieux reconnus par les parlementaires et les ministres dont le portefeuille correspond à nos activités. La CNCD est de plus en plus invitée à des réunions d'annonces de mesures gouvernementales organisées pour les élus, les têtes de réseau reconnues et les ONG (exemple du CRTE). L'année 2020 n'a évidemment pas offert un contexte favorable pour renforcer les liens avec les associations d'élus locaux, il conviendra de se définir une stratégie basée sur une proposition concrète.

Vis-à-vis de la société civile, des actions en partenariat ont été réalisées avec l'ICPC, la CNCD participe régulièrement aux activités de l'UNADEL, est membre active du Collectif « Elus et ODD » initié par l'Alliance Internationale pour les Objectifs de Développement Durable, des contacts ont été noués avec le CESE... Notre coordination s'est finalement renforcée en 2020 malgré le contexte chaotique, avec une croissance du nombre de nos membres, notamment ruraux, le renforcement des liens entre conseils avec la hausse des occasions d'échanger, et une communication en ligne qui s'est intensifiée, récompensée par une croissance du trafic sur notre site.

Nous tenons donc à adresser nos remerciements aux membres de nos instances : le conseil d'administration et le bureau de l'association, qui ont été particulièrement sollicités cette année, à tous les membres de la Coordination pour leurs interventions et leur participation durant les webinaires organisés par la CNCD, ainsi que leur mobilisation dans les actions nationales, aux techniciens et techniciennes de conseils de développement, particulièrement les membres du groupe de travail cité dans ce rapport, mais également ceux qui se sont très largement mobilisés durant les différents temps de rencontre leur étant destinés, sans oublier notre équipe de choc Alexandra Vidal et Montsé Pacheco, qui ont grandement contribué à la réalisation de toutes nos actions et à la bonne santé de l'association.

L'année 2021, déjà bien avancée, promet d'être au moins tout aussi riche, avec en perspective le plaisir de se retrouver à Saint Raphaël lors de nos Rencontres des Conseils de développement, le 9 et 10 Novembre 2021.